

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Michel ARMAGNACQ

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

07-2021 _ Adoption du compte de gestion 2020 - Budget Eau Potable

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT





Vice-Président Délégué

Michel ARMAGNACQ

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Pour le vote de cette délibération, Mr Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Mr Michel VINCELOT.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilyns DEJOUA et Mrs Serge AUGÉARD, Michel ARMAGNACQ, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs André BOYER et Joël LACOSTE

Secrétaire de séance : Mme Marilyns DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 2 Procurations : 0

08-2021 _ Approbation du compte administratif 2020 - Budget Eau Potable

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;
Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020 ;
Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	586 671,66 €	964 539,54 €	377 867,88 €
	Section d'investissement	1 269 045,14 €	1 967 038,61 €	697 993,47 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		1 012 661,27 €	
	Report section d'investissement	953 342,76 €		
TOTAL réalisation et report		2 809 059,56 €	3 944 239,42 €	1 135 179,86 €
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	203 575,52 €	90 583,50 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	203 575,52 €	90 583,50 €	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	586 671,66 €	1 977 200,81 €	1 390 529,15 €
	Section d'investissement	2 425 963,42 €	2 057 622,11 €	-368 341,31 €
	TOTAL CUMULE	3 012 635,08 €	4 034 822,92 €	1 022 187,84 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le doyen d'âge, Michel VINCELOT



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilyns DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilyns DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

09-2021 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2020
Budget Eau potable

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 décide de procéder à l'unanimité à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ **RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER**

Résultat de l'exercice	excédent	377 867,88 €
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	1 012 661,27 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter (A1)	excédent	1 390 529,15 €
(A2)	déficit	

→ **BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	697 993,47 €
	déficit	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	€
	déficit	- 953 342,76 €
Résultat comptable cumulé (à reporter)	excédent (R001)	€
(ou à reporter)	déficit (D 001)	- 255 349,29 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		- 203 575,52 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		90 583,50 €
Solde des restes à réaliser		- 112 992,02 €
Besoin réel de financement (-)		- 368 341,31 €
Excédent réel de financement (+)		€

→ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)	€
En couverture des besoins réels de financement (B) dégagé à la section d'investissement (Recette budgétaire au compte R 1068)	368 341,31 €
En dotation complémentaire en réserve (Recette budgétaire au compte R 1068)	€
SOUS TOTAL (R1068)	368 341,31 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget n+1)	1 022 187,84 €
TOTAL (A1)	1 390 529,15 €

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur
 (Recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

→ TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution n-1	R001 : solde d'exécution n-1
	1 022 187,84 €	255 349,29 €	R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé
			368 341,31 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
 Didier AUDOIT





Vice-Président Délégué

Michel ARMAGNACQ

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

10-2021 _ Adoption du compte de gestion 2020 - Budget Assainissement Collectif

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part


Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Vice-Président Délégué



Michel ARMAGNACQ

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Pour le vote de cette délibération, Mr Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Mr Michel VINCELOT.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Serge AUGÉARD, Michel ARMAGNACQ, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs André BOYER et Joël LACOSTE

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 2 Procurations : 0

11-2021 _ Approbation du compte administratif 2020 - Budget Assainissement Collectif

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;
Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020;
Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	733 217,98 €	1 419 731,17 €	686 513,19 €
	Section d'investissement	770 647,48 €	1 789 310,07 €	1 018 662,59 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		510 150,36 €	
	Report section d'investissement	358 975,66 €		
TOTAL réalisation et report		1 862 841,12 €	3 719 191,60 €	1 856 350,48 €
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	224 960,15 €	61 156,20 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	224 960,15 €	61 156,20 €	
RESULTAT CUMUTE	Section d'exploitation	733 217,98 €	1 929 881,53 €	1 196 663,55 €
	Section d'investissement	1 354 583,29 €	1 850 466,27 €	495 882,98 €
	TOTAL CUMULE	2 087 801,27 €	3 780 347,80 €	1 692 546,53 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le doyen d'âge, Michel VINCELOT



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

12-2021 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2020
Budget Assainissement collectif

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 décide de procéder à l'unanimité à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent	686 513,19 €
	déficit	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	510 150,36 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter (A1)	excédent	1 196 663,55 €

(A2) déficit

→ BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	1 018 662,59 €
	déficit	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	€
	déficit	- 358 975,66 €
Résultat comptable cumulé (à reporter) (ou à reporter)	excédent (R001)	659 686,93 €
	déficit (D001)	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		- 224 960,15 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		61 156,20 €
Solde des restes à réaliser		- 163 803,95 €
Besoin réel de financement (-)		€
Excédent réel de financement (+)		495 882,98 €

→ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**Résultat excédentaire (A1)**

En couverture des besoins réels de financement (B) dégagé à la section d'investissement
(Recette budgétaire au compte R 1068)

€

En dotation complémentaire en réserve
(Recette budgétaire au compte R 1068)

SOUS TOTAL (R1068)

En excédent reporté à la section de fonctionnement
(Recette non budgétaire au compte 110/ligne
budgétaire R002 du budget n+1)

1 196 663,55 €

TOTAL (A1)**1 196 663,55 €****Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur**

(Recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

→ TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution n-1	R001 : solde d'exécution n-1
	1 196 663,55 €		659 686,93 €
			R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT





Vice-Président Délégué

Michel ARMAGNACQ

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

13-2021 _ Adoption du compte de gestion 2020 - Budget Assainissement Non Collectif

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT



SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Pour le vote de cette délibération, Mr Didier AUDOIT quitte la séance, la présidence est assurée par le doyen d'âge Mr Michel VINCELOT.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilyns DEJOUA et Mrs Serge AUGÉARD, Michel ARMAGNACQ, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs André BOYER et Joël LACOSTE

Secrétaire de séance : Mme Marilyns DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 2 Procurations : 0

14-2021_ Approbation du compte administratif 2020 - Budget Assainissement Non Collectif

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;
Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020 ;
Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	18 421,98 €	9 277,45 €	-9 144,53 €
	Section d'investissement			
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		60 164,85 €	
	Report section d'investissement			
TOTAL réalisation et report		18 421,98 €	69 442,30 €	51 020,32 €
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1			
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	18 421,98 €	69 442,30 €	51 020,32 €
	Section d'investissement			
	TOTAL CUMULE	18 421,98 €	69 442,30 €	51 020,32 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le doyen d'âge Michel VINCELOT



SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

15-2021 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2020 Budget Assainissement non collectif

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 décide de procéder à l'unanimité à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent	
	déficit	- 9144,53 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	60 164,85 €
	déficit	
Résultat de clôture à affecter (A1)	excédent	51 020,32 €
(A2)	déficit	

→ BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent	€
	déficit	€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent	€
	déficit	€
Résultat comptable cumulé (à reporter au R 001) (ou à reporter au D 001)	excédent	€
	déficit	€
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		€
Recettes d'investissement restant à réaliser		€
Solde des restes à réaliser		€
Besoin réel de financement (-)		€
Excédent réel de financement (+)		51 020,32 €

→ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)	€
En couverture des besoins réels de financement (B) dégagé à la section d'investissement (Recette budgétaire au compte R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (Recette budgétaire au compte R 1068)	€

SOUS TOTAL (R1068)	€

En excédent reporté à la section de fonctionnement
(Recette non budgétaire au compte 110/ligne
budgétaire R002 du budget n+1)

50 020,32 €

TOTAL (A1)

50 020,32 €

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur

(Recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

→ TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 50 020,32 €	D001 : solde d'exécution n-1	R001 : solde d'exécution n-1 R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT





Vice-Président Délégué

Michel ARMAGNACQ

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

16-2021_ Vote du budget - EAU POTABLE 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget EAU POTABLE 2021** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le budget Eau Potable 2021, arrêté comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 717 087,84	694 900,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		1 022 187,84
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 717 087,84	1 717 087,84

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 560 287,84	1 928 629,15
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	203 575,52	90 583,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	255 349,29	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 019 212,65	2 019 212,65
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		3 736 300,49	3 736 300,49

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

17-2021 _ Vote du budget - ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le budget Assainissement Collectif 2021, arrêté comme suit :

BP2021 425 SYNDICAT DES DEUX RIVES - ASS COLLECTIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES DEUX RIVES

Page 1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 028 163,55	831 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		1 196 663,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 028 163,55	2 028 163,55

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 730 289,10	2 234 406,12
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	224 960,15	61 156,20
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		659 686,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 955 249,25	2 955 249,25
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		4 983 412,80	4 983 412,80

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

18-2021 _ Vote du budget - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du budget assainissement non collectif 2021 ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité

- **ADOpte** le budget assainissement non collectif 2021, arrêté comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	53 020,32	2 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		51 020,32
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	53 020,32	53 020,32

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET	53 020,32	53 020,32

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

**19 -2021 _ Autorisation donnée au Président pour la signature d'un emprunt de 150 000 €
Pour le budget Eau Potable – Durée 20 ans**

Le Quorum étant atteint, le comité syndical du SIEA des 2 rives de Garonne, peut délibérer.

Monsieur Didier AUDOIT en sa qualité de Président rappelle que pour les besoins de financement les opérations de travaux, ESCOUSSANS Bourg, SAINT PIERRE DE BAT Jouannet, sur le budget Eau Potable, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 150 000 €.

Trois établissements bancaires ont été contactés, les offres ci-dessous ont été proposées :

MONTANT	DUREE	REMBOURSEMENT	BANQUE POSTALE		CREDIT AGRICOLE		CAISSE D'EPARGNE	
			Proposition valable jusqu'au 1er avril 2021	Frais de dossier	Proposition valable jusqu'au 15 avril 2021	Frais de dossier	Proposition valable jusqu'au 9 avril 2021	Frais de dossier
150 000,00 €	20	ANNUEL	0,9% (TEG)	200,00 €	0,970%	150,00 €	0,940%	250,00 €
Montant remboursement total			164 462,52 €		165 744,22 €		165 243,40 €	
150 000,00 €	25	ANNUEL	1,04%		1,050%	150,00 €	1,060%	250,00 €
Montant remboursement total			170 967,33 €	200,00 €	171 329,49 €		171 540,75 €	
Déblocage des fonds avant le :			17/05/2021		11/03/2022		17/06/2021	

Le comité syndical du SIEA des 2 rives de Garonne après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2020-11 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 150 000 €

Durée du contrat de prêt : 20 ans

Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/06/2041

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 150 000 €

Versement des fonds : à la demande l'emprunteur jusqu'au 17/05/2021 ; en une fois avec versement automatique à cette date

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.89 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité annuelle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission : Commission d'engagement : 200,00 €

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président

Didier AUDOIT



SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

20-2021_ Appel à projet 2021 Agence Eau Adour Garonne – renouvellement réseau eau potable Escoussans « RD 11 – La grange »

Monsieur le président rappelle les travaux envisagés pour 2021 pour lesquels les études ont été lancés en 2020 (délibération 37-2020 du 22/10/2021), dont fait partie le projet de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune d'Escoussans.

Le SIEA des 2 Rives souhaite solliciter une demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projets « plan de mesure incitatives pour l'eau – renouvellement des réseaux d'eau potable » (1^{er} janvier 2021 – 30 avril 2021) et atteste que les travaux n'ont pas commencés.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- AUTORISE : Monsieur le Président à solliciter une aide financière de l'agence de l'eau Adour-Garonne pour la réalisation du projet « Escoussans RD11 – la grange »
- AUTORISE : Monsieur le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier et cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT



SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

21-2021_ Appel à projet 2021 Agence Eau Adour Garonne – renouvellement réseau eau potable St Pierre de Bat « RD 19 et 227 »

Monsieur le président rappelle les travaux envisagés pour 2021 pour lesquels les études ont été lancés en 2020 (délibération 37-2020 du 22/10/2021), dont fait partie le projet de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de Saint Pierre de Bat.

Le SIEA des 2 Rives souhaite solliciter une demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre de l'appel à projets « plan de mesure incitatives pour l'eau – renouvellement des réseaux d'eau potable » (1^{er} janvier 2021 – 30 avril 2021) et atteste que les travaux n'ont pas commencés.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- AUTORISE : Monsieur le Président à solliciter une aide financière de l'agence de l'eau Adour-Garonne pour la réalisation du projet « St Pierre de Bat : RD19 et 227 »
- AUTORISE : Monsieur le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier et cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT



SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL



L'an deux mille vingt et un, le mercredi 17 mars 2021, à 18h30, le comité syndical, régulièrement convoqué le 8 mars 2021, s'est réuni à la salle Peyronnin de Cérons, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier AUDOIT

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX, Marilys DEJOUA et Mrs Michel ARMAGNACQ, Didier AUDOIT, Serge AUGÉARD, Daniel BARGUE, Gilles CLAVERIE, Jean-Luc DEGUDE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT et Jérôme TAINGUY

Procuration : Mr Joël LACOSTE donne procuration à Mr Didier AUDOIT

Absent : Mr André BOYER

Secrétaire de séance : Mme Marilys DEJOUA

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absent : 1 Procuration : 1

22-2021_ Autorisation donnée au Président à déposer la demande d'autorisation de défrichement

Vu la délibération 23-2020 du 22 juillet 2020 de délégation d'attribution donnée au président et notamment le point n°15 autorisant à procéder au dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme,

Vu la délibération 39-2020 du 24 novembre 2020 d'attribution du marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle station d'épuration, des postes et réseaux de transfert des eaux brutes et traitées pour les communes de Podensac, Virelade et Cérons,

Vu la demande d'examen au cas par cas n°2021-10646 relative au projet de défrichement de 1,6 ha pour la construction de la nouvelle station d'épuration à Podensac (33) reçue complète le 25 janvier 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 2 mars 2021 portant décision d'examen au cas par cas n°2021-10646 en application de l'article R.122-3 du code de l'environnement actant de la dispense d'étude d'impact,

Considérant que le défrichement des parcelles et les obligations de compensation au titre du code forestier afférentes à cette demande de défrichement sont directement liées à l'implantation de la nouvelle station d'épuration,

Mr le président rappelle l'opération inscrite au budget : 420- CREATION NOUVELLE STEP,

Le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser le président à signer et déposer la demande d'autorisation de défrichement, à réaliser les défrichements nécessaires, à mettre en œuvre les compensations dues au titre du défrichement, et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Didier AUDOIT

